

Conseil des droits de l'homme - 59e session

Dialogue interactif avec la Rapporteuse spéciale sur l'éducation

Intervenante: Pauline CONQUI

"Utilisation de l'IA dans l'éducation et exclusion linguistique"

Monsieur le Président.

Le Centre d'Etudes Juridiques Africaines (CEJA) souhaite exprimer ses préoccupations face aux risques d'exclusion liés à l'intégration croissante de l'intelligence artificielle (IA) dans l'éducation.

Le CEJA salue le projet marocain "Langue et IA", ¹ mentionné dans le rapport de la rapporteuse spéciale, qui vise à réduire les disparités en matière d'apprentissage, notamment dans les zones rurales.

En outre, le CEJA déplore que, si l'intelligence artificielle peut favoriser la réussite scolaire, elle comporte également des risques sérieux d'amplification des inégalités existantes, notamment en excluant les élèves parlant la langue arabe. En Afrique, l'arabe est la langue officielle ou co-officielle dans 10 pays. Cela représente plusieurs dizaines de millions d'enfants en âge d'être scolarisé. Or les outils éducatifs fondés sur l'IA restent majoritairement conçus en anglais². La rapport relate que certains contributeurs ont souligné l'absence de contenu en

¹ Rapport de la Rapporteuse Spéciale sur le droit à l'éducation et l'intelligence artificielle, A/79/520, 16 octobre 2024, p.8 §24

² Rapport de la Rapporteuse Spéciale sur le droit à l'éducation et l'intelligence artificielle, A/79/520, 16 octobre 2024, p.9 §26

arabe. Également, les langues et dialectes indigènes, parlés par des millions d'enfants ne sont pas pris en compte, notamment la langue amazigh, parlée par 25 à 30 millions de personnes en Afrique.

Le CEJA appelle tous les États africains, mais plus largement tous les Etats souhaitant intégrer l'IA dans l'éducation, à garantir que l'IA éducative respecte l'inclusion linguistique car le droit à l'éducation n'est pas un privilège technologique, mais un droit fondamental, qui exige de traiter tous les enfants en égaux, quelle que soit leur origine.

Je vous remercie.